

# Comité d'éthique et de déontologie du Groupe Le Monde

## SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2018

Les accords signés en août 2017 entre les actionnaires majoritaires et le pôle d'indépendance prévoyaient l'élargissement du comité d'éthique et de déontologie à l'ensemble du groupe. Le comité d'éthique du Groupe Le Monde est donc composé comme suit :

un président, nommé par la Société des lecteurs du *Monde* ; deux représentants de la Société des rédacteurs du *Monde* ; deux représentants du pôle magazines ; un représentant des Sociétés de cadres et employés du *Monde* ; un représentant de la Société des lecteurs du *Monde* ; le président du directoire de la Société éditrice du *Monde* SA ; le directeur du *Monde* ; deux personnalités extérieures nommées par le conseil de surveillance du Groupe Le Monde.

A fin décembre 2018, les membres du comité sont : Paul Benkimoun, Sébastien Carganico, Louis Dreyfus, Jérôme Fenoglio, Cynthia Fleury, Anne Guion, Philippe Jacqué, Jérôme Karsenti, Sylvie Kauffmann, Véronique Richard, Richard Senejoux, Laure Penchinat.

Le comité est présidé par Dominique de La Garanderie.

Au cours de l'année 2018, le comité d'éthique et de déontologie s'est réuni à 6 reprises :

- le 19 mars
- le 7 juin
- le 4 juillet
- le 19 septembre
  
- le 17 octobre
  
- le 20 novembre

Sylvie Kauffmann a présenté une synthèse du benchmark des pratiques d'éthique et de déontologie au sein des médias réalisé par les étudiants en master Droit et éthique des affaires de l'université de Cergy-Pontoise. L'étude a montré que la majorité des groupes de presse français disposent d'un code, ou d'une charte de déontologie dans lequel ils affichent leurs valeurs. La mission des étudiants avait également été élargie à l'étude de la « Confiance dans les médias ».

Le comité a reçu Samuel Laurent et Alexandre Pouchard afin de débattre avec eux des éventuelles questions éthiques et déontologiques que pourrait soulever Le Decodex.

Les travaux et réflexions du comité ont également porté sur les points suivants :

- la déclaration d'intérêts des journalistes : le comité a rendu un avis motivé favorable à l'adoption dans son principe de la déclaration d'intérêts,
- *Le Monde* face aux infos : le rôle du *Monde* dans la lutte contre la prolifération des fausses nouvelles,
- la visibilité du comité et les modalités de diffusion en interne et en externe des rapports d'activité et de ses avis afin de les rendre accessibles à tous,
- *Le Monde* face au projet de création d'un conseil de presse. Le groupe sera amené à se positionner face aux différentes initiatives.

Le comité a accueilli M<sup>e</sup> Jérôme Karsenti au titre de la personnalité indépendante nommée par le conseil de surveillance sur proposition du pôle magazine du groupe.

A l'issue de chacune des réunions du comité, la présidente a constaté la qualité des échanges et la volonté manifestée par tous les membres de participer de façon constructive au débat, en ayant à l'esprit le seul intérêt du quotidien, son indépendance et sa réputation.